

TARIFS - 2017 / 2018

Les frais fixes, non remboursés en cas de désistement, sont de 52 € pour une inscription, et 32 € pour une réinscription.
L'acompte, non remboursé en cas de désistement, est de 99 € (déduit de la facture annuelle établie en septembre 2017).

La scolarité seule s'élève à 99 € par mois payables par prélèvements automatiques, sur 10 mois, à compter du 01/10/2017.

Tarif particulier - PREPA CONCOURS : 1500 € au total, payables également par prélèvements automatiques, mais sur 6 mois à compter du 01/11/2017. Si les élèves souhaitent prendre leur repas les jours où il y a cours, le tarif sera de 6.50 € par repas.

→ TARIFS MENSUELS DEMI-PENSION + SCOLARITE – Prélèvements automatiques sur 10 Mois (Oct.2017 à Juillet 2018)

	ULIS PRE CAP Classe RELAIS 1 ^{ère} CAPAPR 2 ^{de} BAC PROF. SPVL 1 ^{ère} Bac PROF. SPVL 2 ^{des} BAC PROF. ASSP	2 ^o année CAPAPR CAP PETITE ENFANCE	Term. BAC PROF. SPVL Term. BAC PROF. ASSP 1 ^{ères} ST2S Term. ST2S	CAP ATMFC	3 ^è PREPA-PRO 2 ^{DE} ST2S 1 ^{ère} BAC PRO ASSP
5 repas/semaine – repas à 5,50 €+ scolarité	189.20 €	178.20 €	180.95 €	137.50 €	186.45 €
4 repas/semaine – repas à 5,90 €+ scolarité	176.88 €	165.08 €	168.03 €	131.45 €	173.93 €
3 repas/semaine – repas à 6,20 €+ scolarité	161.00 €	148.60 €	151.70 €	123.80 €	157.90 €

Le choix à 3,4 ou 5 repas se fera dès connaissance de l'emploi du temps de votre enfant (envoyé par courrier en juillet avec la circulaire de rentrée). Les repas exceptionnels, pour les externes, sont au prix de 6,50 € (paiement ponctuel).

→ TARIFS MENSUELS INTERNAT + SCOLARITE – Prélèvements automatiques sur 10 Mois (Oct.2017 à Juillet 2018)

	ULIS PRE CAP Classe RELAIS 1 ^{ère} CAPAPR 2 ^{de} BAC PROF. SPVL 1 ^{ère} BAC PROF. SPVL 2 ^{des} BAC PRO ASSP	2 ^o année CAPAPR CAP PETITE ENFANCE	Term. BAC PROF SPVL Term. BAC PROF. ASSP 1 ^{ères} ST2S Term. ST2S	CAP ATMFC	3 ^è PREPA-PRO 2 ^{DE} ST2S 1 ^{ère} BAC PRO ASSP
MONTANT MENSUEL	487.68 €	440.28 €	452.13 €	463.98 €	475.83 €
MONTANT MENSUEL AVEC PRESTATION DU DIMANCHE SOIR (forfait de 250 € annuels)	512.68 €	465.28 €	477.13 €	488.98 €	500.83 €

pour info...

-Dans les tarifs indiqués ci-dessus, les vacances scolaires sont décomptées. Le forfait journalier est de 23.70 € pour repas + hébergement.

-Concernant la prestation du dimanche soir (hébergement seul + petit déjeuner du lundi matin, le repas du soir n'est pas fourni), aucune réduction ne sera appliquée sur le forfait de 250 € annuels, quel que soit le nombre de dimanches concernés.